

Séguenot dans la direction des hospitalières.	143	II. L co lo III. à IV. I en qu so V. L la l'é Sec VI. em Jos VII. réa avo con VIII. du M. IX. tra can d'ef la e
II. Vertus de la sœur Maillet.	143	
III. Mort édifiante de la sœur Maillet.	157	
IV. La mère de Brésoles. — Ses dernières années.	168	
V. Mort de la mère de Brésoles.	131	
VI. Dernières années de la sœur Macé.	152	
VII. Mort de la sœur Macé.	153	
VIII. Mort de la sœur Babonneau.	133	
IX. Dernières années de la sœur Le Junieur.	157	
X. Epreuves et mort édifiante de la sœur Le Junieur.	158	
XI. Jeunes personnes canadiennes qui embrassent l'institut de Saint-Joseph.	160	
XII. Vertus de la sœur Gaucher.	161	
XIII. Epreuves et mort édifiante de la sœur Gaucher.	163	
XIV. Adélaïde Silver embrasse la foi catholique et l'institut de Saint-Joseph.	165	
 CHAPITRE II.		
<i>État de la communauté de Saint-Joseph. — Deuxième incendie de l'Hôtel-Dieu de Villemarie.</i>		
I. État temporel des filles de Saint-Joseph.	169	
II. Songe remarquable d'une des filles de Saint-Joseph.	171	
III. Occasion du deuxième incendie de l'Hôtel-Dieu. — Le feu se communique à la ville.	172	
IV. Menaces de la vengeance divine adressées au peuple de Montréal au sujet de l'avorterie des sauvages, dont il était l'occasion.	173	
V. L'incendie de 1721 regardé comme un châtiment de Dieu sur la ville.	178	
VI. Les bâtiments et les meubles de l'Hôtel-Dieu sont consumés par l'incendie.	180	
VII. Les filles de Saint-Joseph se retirent d'abord dans la maison des seurs de la Congrégation.	181	
VIII. Plusieurs filles de Saint-Joseph se retirent à leur ferme,		
qu'elles font valoir elles-mêmes.	183	
IX. Les filles de Saint-Joseph et leurs malades sont transférés provisoirement à l'Hôpital-Général.	184	
X. Fervent des filles de Saint-Joseph pendant leur séjour à l'Hôpital-Général.	186	
XI. En 1723 on commence à reconstruire l'Hôtel-Dieu.	188	
XII. Les filles de Saint-Joseph, au lieu de recevoir une gratification promise par le ministre, sont contraintes de payer elles-mêmes les ouvriers.	190	
XIII. Privations et dures incommodités que les hospitalières ont à souffrir dans la maison des frères Charon.	192	
XIV. Une sœur professe perd l'esprit. — Sa mort.	196	
XV. Infirmité de la sœur Bizar. — Sa sainte mort.	198	
XVI. On reprend la reconstruction des bâtiments. Elle est interrompue peu après.	200	
XVII. M. de Saint-Vallier presse les hospitalières d'achever la construction de leur monastère. — Il interdit la sœur économie, puis la rétablit dans son emploi.	203	
XVIII. On met les bâtiments en état de recevoir les malades et les hospitalières.	205	
XIX. Les filles de Saint-Joseph et les malades rentrent à l'Hôtel-Dieu.	206	
XX. Rétablissement de l'église et du choeur de l'Hôtel-Dieu.	208	
XXI. Le ministre refuse aux hospitalières les sommes nécessaires au rétablissement entier de l'Hôtel-Dieu.	211	
XXII. Tremblement de terre qui endommage les bâtiments de l'Hôtel-Dieu.	213	
XXIII. Gratification accordée pour réparer les bâtiments. Ils sont enfin terminés.	215	
 CHAPITRE III.		
<i>Troisième incendie de l'Hôtel-Dieu de Villemarie.</i>		
I. Incendie causé par la méchanceté d'une nègresse.	219	